



COMMUNIQUÉ

PRIME A LA CONVERSION ET PLAN DE RELANCE

Cassis, 24 juin 2020

LE KIT R-FIT DU MÉHARI CLUB CASSIS PERMET AUX VÉHICULES LES PLUS EMBLÉMATIQUES DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANÇAISE DE ROULER EN ÉLECTRIQUE

Depuis le 3 avril 2020, le Rétrofit est enfin autorisé en France. Désormais tous les véhicules thermiques de plus de 5 ans en bon état pourront faire l'objet d'une conversion à l'électrique.

Rétrofit, l'héritage comme levier d'innovation

Le Rétrofit consiste à remplacer le moteur thermique d'un véhicule par un moteur électrique afin de disposer d'un véhicule roulant sans émission de CO². Beaucoup moins coûteux et à plus faible impact environnemental que l'acquisition d'un véhicule électrique neuf, le Rétrofit prolonge la vie des voitures anciennes en réduisant leurs coûts d'entretien. Alliant économie et écologie à un confort de conduite optimal sans aucun tracas mécanique, il libère aussi l'accès aux zones urbaines pour les véhicules historiques.

Jusqu'à 5 000€ de prime à la conversion

Depuis le 27 mai 2020, le plan de relance de l'automobile présenté par le Président de la République prévoit une aide pour cette jeune filière. Cette « prime à la conversion Rétrofit » atteint jusqu'à 5 000€* pour les particuliers souhaitant convertir un VP ou un VU. Pour une entreprise la prime est de 2 500€ pour un VP et de 5 000€ pour un VU. Les estimations de professionnels annoncent l'électrification de 350 000 véhicules sur les 5 prochaines années, soit 1% du parc automobile français.

Kit R-FIT, 120 Km de liberté à partir de 9 000€ (prime déduite)

Le Méhari Club Cassis avec le Kit R-FIT donne vie à un véhicule Zéro émission de CO₂ en évitant le recyclage d'une voiture. Cette démarche d'économie circulaire permet de convertir les véhicules les plus célèbres en électrique à un prix bien inférieur à celui d'un véhicule électrique neuf. Elle octroie des coûts d'exploitation minimum (batteries et chargeur inclus à l'achat) et réduit le coût d'entretien. Après une charge complète de 3h30, l'heureux propriétaire de 2CV, pourra sillonner les routes de France jusqu'à 120 km d'autonomie. Le Kit Rétrofit doit être homologué et le professionnel qui l'installe agréé.

*dont le RFR est inférieur à 18 000€



COMMUNIQUÉ



Cathy Dubuisson

À propos du Méhari Club Cassis :

Entreprise d'origine familiale, le Méhari Club Cassis regroupe une soixantaine de collaborateurs dédiés à la passion des 2CV, Méhari et Dyane. Il est aujourd'hui reconnu pour l'excellence du rapport qualité/prix de ses pièces de rechange, la qualité de ses rénovations de véhicules et moteurs, son offre unique de services et l'accompagnement de ses clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Les + du Méhari Club Cassis :

- 35 ans de partenariat exclusif avec Citroën.
- Gamme unique de pièces conformes à l'origine.
- Fabrication française dans ses ateliers de Cassis.
- Plus de 5 000 références en stock permanent.
- Rénovation ou reconstruction complète de dizaines de véhicules tous les ans.
- Réseau de 350 Points-Relais et distributeurs partout en France et en Europe.
- Constructeur de véhicules électriques et spécialiste de la conversion électrique de véhicules de collection.

Plus d'infos sur <http://www.mehariclubcassis.com/>



@2CV_MEHARI_CLUB



@2CV.MEHARI.CLUB.CASSIS



@2CVMEHARILUBCASSIS